

Démenti du Président de la Chambre d'agriculture de la Vienne sur le pseudo consensus autour du protocole Clain

Face aux propos rapportés par les médias, le Président de la Chambre d'agriculture de la Vienne réaffirme son soutien au stockage de l'eau l'hiver pour irriguer l'été et ce afin de soutenir l'ancrage de la production agricole sur le territoire du Clain. Les réserves de substitution du bassin du Clain sont légales et autorisées de longue date par la préfecture : l'Etat, notre Etat, souffre-t-il d'amnésie ? Il ne reste plus qu'à les construire ! En aucun cas ce protocole n'accorde une autorisation ; elle existe déjà. Il ne garantit pas plus les subventions : aucun financeur ne s'est engagé formellement ! Par ailleurs, la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine (CRANA) est mentionnée sur les documents officiels alors qu'en aucun cas les représentants légitimes du monde agricole ne soutiennent le contenu de ce protocole : ni la chambre départementale (coordination rurale), ni la CRANA (FNSEA) qui s'est exprimée favorablement seulement sur la méthode de concertation. Cette séance de signature scénarisée, ne peut faire oublier que la situation de l'agriculture est grave et que l'accès à l'eau est nécessaire. La Chambre d'agriculture, tout en soutenant les réserves de substitution, ne signera pas ce protocole car il est dangereux pour notre agriculture. Il contient des actions menant en réalité à terme à la suppression de l'irrigation et à l'impossibilité réglementaire de remplir les réserves. C'est un coup d'arrêt au développement d'une agriculture porteuse d'avenir pour le territoire au plan social, économique et environnemental.

La Chambre d'agriculture continuera de défendre les intérêts de notre agriculture, de notre sécurité alimentaire. Il en est de l'intérêt de tout un territoire et de sa capacité à alimenter les populations.

*Philippe TABARIN,
Président de la Chambre d'agriculture de la Vienne*